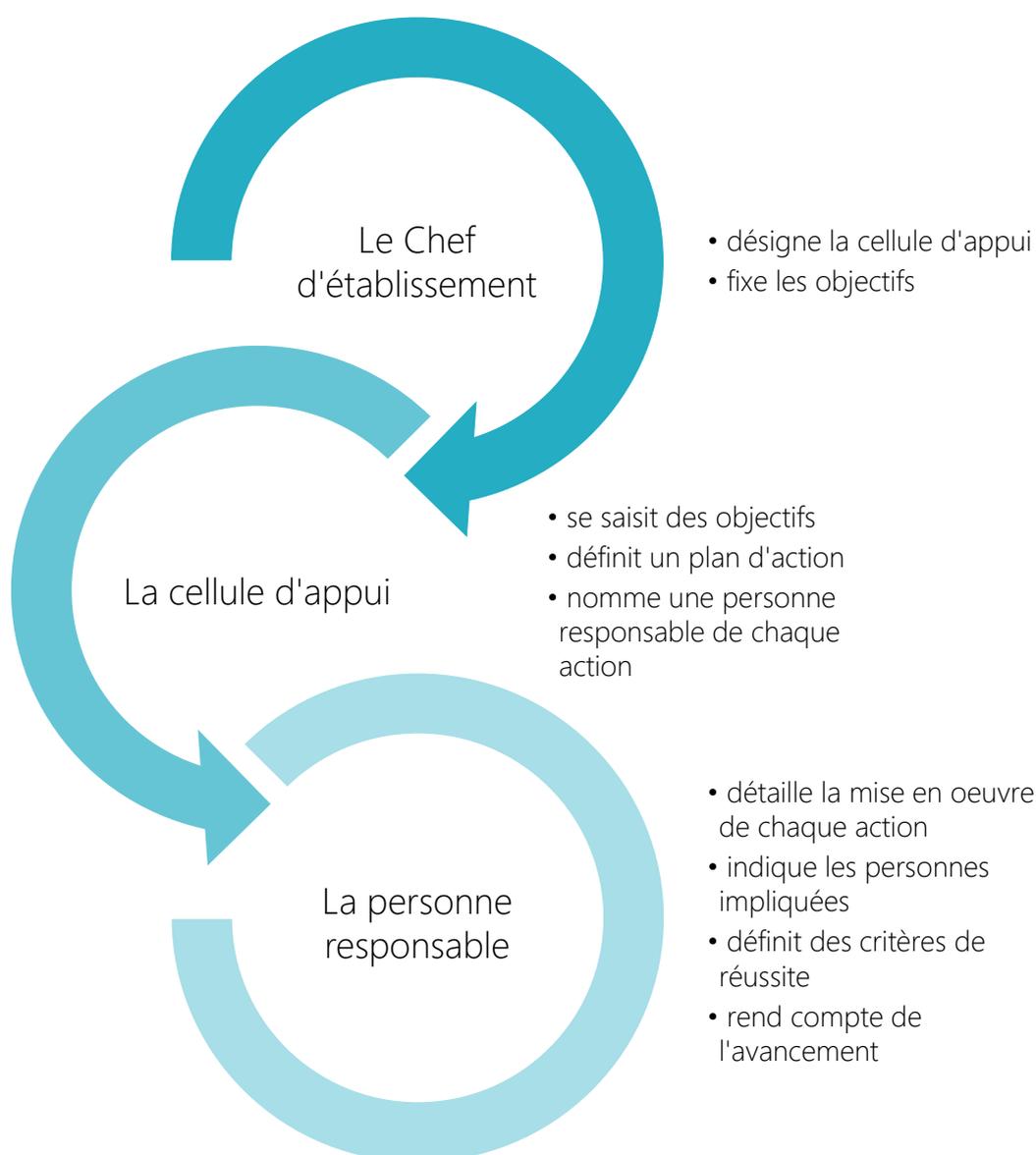


1. Présentation

L'outil « Objectif et Plan d'action » est un tableau de bord permettant le suivi des décisions prises suite à la réalisation de l'outil « Diagnostic ».



2. Utilisation

L'outil est composé de 14 onglets :

- 1 onglet « Page de garde »
- 1 onglet « Cellule d'appui »
- 1 onglet « Liste objectifs »
- 10 onglets « Objectifs »
- 1 onglet « Récap objectifs »

Le fichier est partiellement protégé, afin d'éviter les fausses manipulations et ainsi de « corrompre » les formules et la mise en page.

a. Onglet « Page de garde »

Cet onglet est destinée à recevoir les informations propres à l'établissement.

Ainsi, les champs « Nom de l'école ou de l'établissement », « Ville » et « Diocèse », ainsi que le « Logo » sont à modifier à discrétion.

b. Onglet « Cellule d'appui »

N°	Nom	Fonction	Rattachement
1	NSM	Principal	Épiscopat
2	NSM	Principal	Rectorat
3	NSM	Principal	Rectorat

Cet onglet indique les membres composant la cellule d'appui, ainsi que leur fonction au sein de l'établissement (cadre de direction, personnel enseignant, personnel OGEC, bénévole, élèves, parents d'élèves, « expert » extérieur...).

La liste est limitée à 10 membres.

c. Onglet « Liste objectifs »

N°	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj 01	Indicateur	sept-19	1. Rester une école ouverte au regard de l'Enseignement catholique
Obj 02	Indicateur	sept-21	2. Maintenir l'impact de l'école
Obj 03	Indicateur	juil-21	3. Renforcer son caractère éducatif
Obj 04	Indicateur	juin-24	4. Renforcer la formation
Obj 05	Indicateur	juin-24	5. Conduire les actions pédagogiques
Obj 06	Indicateur	sept-24	6. Prendre en compte les besoins

Cet onglet liste les objectifs à atteindre en définissant :

- le numéro de référence ;
- l'indicateur visé ;
- l'échéance fixée ;
- la thématique de rattachement.

La liste est limitée à 10 objectifs.

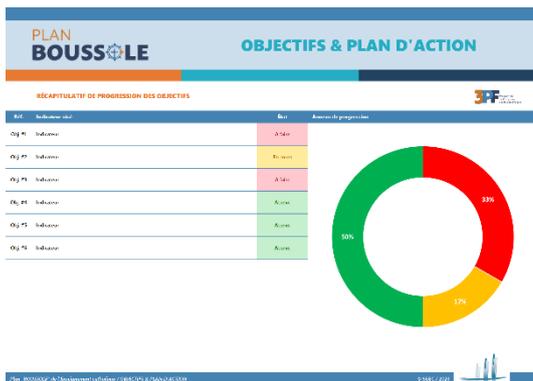
d. Onglets « Objectifs »

Ces 10 onglets correspondent aux 10 objectifs listés.

Ils permettent d'indiquer la personne responsable de chaque action, qui, elle, détaillera la mise en œuvre, les personnes impliquées, les critères de réussite et l'état d'avancement.

Pour chacun des onglets, la référence, l'indicateur visé, l'échéance et la thématique de rattachement se reportent automatiquement.

e. Onglet « Récap objectifs »



Cet onglet (entièrement protégé) dévoile la « photographie » finale du plan d'action, par :

- le report de l'état d'avancement de chaque objectif ;
- un anneau récapitulatif.

Cette synthèse permet, comme une boussole, de se diriger, et ainsi, de nourrir la réflexion des objectifs à re-fixer.